

Bulletin de participation en journée pour les groupes « L'Odysée 2026 »



(Ne concerne pas les inscrits à la caravane)

Du 4 au 11 juillet 2026, vous participerez à la semaine à vélo « L'Odysée 2026 ».

En tant que représentant du groupe _____
Je soussigné(e) _____
Adresse : _____
Téléphone / e-mail : _____
inscrit _____ (nombre) personnes de mon groupe pour participer en journée à « l'Odysée 2026 ».
Préciser les jours de participation (itinéraire disponible sur le site): _____
Montant de la participation : 5 € par personne et par repas (midi).

Règlement par virement à privilégier OU chèques à envoyer à :

Clémence Malapel
14 rue Jules Guesde
62 590 OIGNIES.

(Chèque à l'ordre de l'Odysée de l'Espoir)

Date :

Signature en accord avec modalités ci-dessous :

Modalités de participation à la semaine à vélo Groupes cyclistes ou groupes non adhérents



Le nombre d'inscrits à la caravane étant limité à 60 personnes, l'Odysée de l'Espoir ne peut héberger les groupes en soirée (intimité du groupe, respect des engagements vis à vis des villes-étapes, etc...). Cependant, en journée, l'Odysée de l'Espoir ne souhaite pas limiter le nombre de participants sur la route, il est donc nécessaire de respecter certaines conditions qui sont les suivantes :

- ❖ Les inscriptions non payées ne seront pas prises en compte.
- ❖ Si vous avez quelques accessoires remarquables (klaxon, perruque ou autre), n'hésitez pas à les prendre, notre passage sera d'autant plus remarqué !
- **Lors des déjeuners, tous les participants, y compris les groupes, contribuent à l'intendance.**
- Les groupes qui s'associent à notre caravane sur la route doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile pour leur activité et assurer leur propre sécurité (Pour les individuels, ce sera leur propre responsabilité civile).
- **Aucun véhicule supplémentaire à ceux de l'Odysée n'est accepté sur la route.** Il n'est pas prévu de véhiculer les groupes, ils doivent être autonomes et organisés concernant leur transport sans solliciter/perturber la caravane.
- Les déjeuners du midi sont l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux groupes, ils sont donc les bienvenus. L'inscription aux déjeuners est payante, obligatoire et au plus tard la veille au soir.

Bon pour accord, date et signature